

DEMANDE A COMPLETER POUR LE CONTROLE D'UN PROJET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF **FO1**

(A remettre à la mairie du lieu de construction en 2 exemplaires après l'avoir complété)

Référence du contrôle :
Date du contrôle :

(réservé au service de contrôle)

*Demande transmise au
Service de Contrôle le:*

.....

par

.....
agissant en qualité de :

.....

Signature,

Observations éventuelles :

.....

.....

.....

.....

.....

DEMANDE FORMULEE PAR LE PROPRIETAIRE

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

Occupant de l'immeuble *(si différent du propriétaire)*

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

LIEU D'IMPLANTATION DU PROJET

Adresse:

Code postal :

Commune :

Références cadastrales : *(Indiquez dans le tableau ci-dessous l'ensemble des parcelles contiguës composant le terrain sur lequel sera implantée l'installation d'assainissement autonome)*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
SECTION									
N°									

S'il s'agit d'un lotissement, indiquez :

Nom du lotissement :

Lotisseur :

Nom :

Adresse :

Tél. fixe:

Tél. mobile :

Constructeur du pavillon :

Nom :

Adresse :

Tél. fixe:

Tél. mobile :

NATURE DU PROJET

S'agit-il d'une :

CONSTRUCTION NEUVE

REHABILITATION DE L'EXISTANT

Cette demande est faite en parallèle :

D'une procédure de permis de construire

N° du permis de construire :

N° du certificat d'urbanisme :

Délivré le :

D'une procédure de certificat d'urbanisme préalable à une construction

N° du certificat d'urbanisme :

D'une déclaration de travaux

D'une remise aux normes d'une installation d'assainissement existante mise en place le

Autre situation, précisez :

REALISATION DU PROJET

CONCEPTEUR DU PROJET *(Bureau d'études, maître d'œuvre, architecte, ...)* :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

INSTALLATEUR DU DISPOSITIF *(Si l'entreprise est choisie au moment de cette demande)* :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

Année de construction du logement *(S'il s'agit d'une réhabilitation)* :

Nombre de pièces principales : dont chambres

Nombre d'habitants simultanément présents :

Type d'immeuble :

<input type="checkbox"/> Habitation principale	<input type="checkbox"/> Habitation secondaire	<input type="checkbox"/> Gîte rural
<input type="checkbox"/> Location saisonnière	<input type="checkbox"/> Hôtel	<input type="checkbox"/> Immeuble
<input type="checkbox"/> Exploitation agricole	<input type="checkbox"/> Commerce	<input type="checkbox"/> Artisan
<input type="checkbox"/> Inhabitée	<input type="checkbox"/> Autre	

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT

Superficie totale du terrain : m² dont disponible pour l'assainissement non collectif : m²

Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable ? OUI NON

Si oui, n° d'abonnement au service :

Présence d'un captage d'eau (puits ou forage) sur le terrain ou à proximité ? OUI NON

Si oui, il s'agit d'un(e) :

<input type="checkbox"/> cours d'eau	situé	<input type="checkbox"/> à usage
<input type="checkbox"/> plan d'eau	<input type="checkbox"/> à moins de 35 mètres	<input type="checkbox"/> d'alimentation humaine
<input type="checkbox"/> source	<input type="checkbox"/> à moins de 100 mètres	<input type="checkbox"/> d'alimentation animale
<input type="checkbox"/> puits	de l'installation d'assainissement	<input type="checkbox"/> autre :
<input type="checkbox"/> forage		

Pente du terrain recouvrant le traitement : Faible < 5% Moyenne entre 5 et 10 % Forte > 10 %

Perméabilité du sol : BONNE MOYENNE LIMITE NULLE

Nappe d'eau souterraine à moins de 1 mètre de profondeur ? OUI NON

Le terrain est-il situé dans un périmètre de protection de captage d'eau potable ? OUI NON

Difficultés d'accès à la parcelle : Facile Difficile Inaccessible

Aménagement paysagé de la parcelle :

<input type="checkbox"/> Faible : surface libre > 200 m ²
<input type="checkbox"/> Moyen : surface libre entre 50 et 200 m ²
<input type="checkbox"/> Fort : surface libre entre 25 et 50 m ²
<input type="checkbox"/> Très fort : surface libre < 25 m ²

Surface imperméabilisée autour du bâti :

<input type="checkbox"/> Aucune : surface non imperméabilisée > 200 m ²
<input type="checkbox"/> Moyenne : au niveau de la sortie des eaux usées ou surface non imperméabilisée entre 50 et 200 m ²
<input type="checkbox"/> Importante : surface non imperméabilisée entre 25 et 50 m ²
<input type="checkbox"/> Très importante : surface non imperméabilisée < 25 m ²

(réservé au service de contrôle)

DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT PROJETE

DEVENIR DES EAUX DE PLUIES

L'ensemble des eaux usées, eaux vannes (WC) et toutes les eaux ménagères (cuisine, eaux de lavage, ..) doivent être recueillies, traitées et évacuées. Les eaux de pluie ne sont jamais admises dans l'installation

Les eaux usées et les eaux pluviales seront-elles collectées séparément ? OUI NON

Destination des eaux pluviales : Réseau de surface (réseau de collecte communal, caniveau, ...)

Rétention (Cuve, Mare ...)

Infiltration sur la parcelle

Autre : Préciser

PRETRAITEMENT DES EAUX USEES

Bac dégraisseur Volume : litres (200 litres minimum)

Fosse toutes eaux Volume : m³

Pré filtre (ou décolloïdeur) intégré

Pré filtre (ou décolloïdeur) séparé Volume : m³

Autre système de prétraitement à préciser : Volume : m³

TRAITEMENT DES EAUX PRETRAITEES

Indiquer le type de traitement :

TRANCHEES D'EPANDAGE A FAIBLE PROFONDEUR

Nombre de drains : Longueur unitaire de chaque drain : m Longueur totale : m

TRANCHEES D'EPANDAGE SURELEVEES

Nombre de drains : Longueur unitaire de chaque drain : m Longueur totale : m

TRANCHEES D'EPANDAGE EN PENTE

Nombre de drains : Longueur unitaire de chaque drain : m Longueur totale : m

LIT D'EPANDAGE

Nombre de drains : Longueur unitaire de chaque drain : m Surface réservée à l'infiltration : m²

FILTRE A SABLE VERTICAL NON DRAINE

Surface réservée à l'infiltration : m²

FILTRE A SABLE VERTICAL DRAINE

Surface réservée à l'infiltration : m²

Le rejet se fera : au fossé au réseau pluvial à la rivière/ruisseau dans puits d'infiltration

Réseau de drainage agricole autres :

FILTRE A SABLE HORIZONTAL DRAINE

Surface réservée à l'infiltration : m²

Le rejet se fera : au fossé au réseau pluvial à la rivière/ruisseau dans puits d'infiltration

Réseau de drainage agricole autres :

TERTRE D'INFILTRATION

Surface réservée à l'infiltration au sommet : m² Surface réservée à l'infiltration à la base : m²

FILTRE COMPACT

Surface réservée à l'infiltration : m²

AUTRE :

Observations :

.....

.....

.....

.....

Pièces à joindre impérativement à la présente demande

Plan de masse au 1/500^{ème} précisant :

- La position de l'immeuble et le niveau de sortie des eaux usées,
- La position des immeubles voisins,
- Les aires de stationnement et de circulation de véhicules,
- La présence d'arbres de haute tige et le cas échéant, le projet d'aménagement du jardin.

Etude de sol et de définition de la filière comprenant :

- Un plan de situation (échelle 1/5000^{ème}),
- La localisation des sondages, puits, cours d'eau, points d'eau (et le cas échéant la position des tests de perméabilité),
- Les coupes de sol (croquis et descriptif succinct),
- Une note de calcul précisant la filière et le dimensionnement des ouvrages (nombre d'usagers, activités, consommation d'eau,...),
- Un plan avec schéma d'implantation, où figurera la localisation du système conseillé à une échelle appropriée, en indiquant le sens de la pente et le devenir des eaux pluviales,
- Un profil en long de l'installation avec cotes et niveaux, y compris celui de la sortie des eaux usées de l'immeuble par rapport au terrain fini et précisant les mouvements de terre éventuels,
- Si l'installation génère un rejet : localisation de l'exutoire et conditions de son utilisation, tant au niveau technique (cotes..) qu'administratif (autorisations,...),
- Le cas échéant, les résultats des tests de perméabilité,
- Le cas échéant, copie des articles du règlement du lotissement concernant l'assainissement (eaux usées et eaux pluviales).

REMARQUES IMPORTANTES :

EN AUCUN CAS, l'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif ne doit être entreprise avant l'approbation du dossier par le service public de contrôle.

UN CONTROLE DE BONNE EXECUTION sera réalisé **TRANCHEES OUVERTES**, prévenir le service de contrôle suffisamment tôt et **impérativement** avant tout recouvrement des installations.

ENGAGEMENTS :

Après réception de l'autorisation de construction, le **Demandeur** s'engage à réaliser **dans son intégralité** le dispositif d'assainissement, conformément à la réglementation en vigueur et au projet déposé et accepté par le service de Contrôle. Le demandeur s'engage également à entretenir son installation régulièrement et à la maintenir en bon état de fonctionnement. (vidanges, curages, ...)

LE DEMANDEUR autorise les agents du service de contrôle à pénétrer sur la propriété pour leurs missions de contrôle technique de l'assainissement non collectif.

Fait à

Tous les renseignements sont certifiés exacts.

Signature du demandeur :

Le

SERVICE DE CONTROLE